

Atlantique, 8,4 p. 100 dans la province de Québec, 5,7 p. 100 en Ontario et 7,6 p. 100 en Colombie-Britannique.

Nous ne voulons certainement pas minimiser les efforts que tente un gouvernement provincial pour réduire le chômage, mais nous sommes forcés de prendre note de la tendance très favorable qui se manifeste au Manitoba, et aussi dans les autres provinces des Prairies, où les gouvernements ne partagent pas les vues politiques du député. Tous ces gouvernements méritent des félicitations.

LE BUDGET—LE CAS DES RETRAITÉS À REVENU FIXE

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, le mercredi 2 juin, j'ai posé au ministre des Finances (M. Benson) la question suivante:

Peut-il nous assurer qu'il tiendra compte des retraités à revenu fixe dans son exposé du 18 juin?

Et le ministre m'a répondu:

Monsieur l'Orateur, nous nous occupons toujours de notre mieux des personnes âgées.

Devant une telle réponse toute personne sensée serait morte de terreur. Je ne pouvais faire qu'une chose et c'était de prendre le taureau par les cornes aux «Couchetard». On craint qu'une discrimination soit exercée à l'encontre des personnes âgées et j'espère que le secrétaire parlementaire en sera averti. Je pense à ceux dans l'incapacité de lutter contre l'inflation par leur travail car ils en sont au point où ils ne peuvent plus travailler efficacement et d'assurer un gain supplémentaire pour y faire face.

Je suis au courant d'une situation dont le ministère des Finances n'est que partiellement responsable. Il s'agit d'un octogénaire qui touchait le supplément de revenu garanti ainsi qu'une allocation d'ancien combattant. Avec la formule calculée à l'ordinateur, il reçoit \$5 de moins par mois, bien que lui et sa femme aient un revenu un peu plus élevé. C'est ainsi que les choses vont se passer à l'époque de l'ordinateur. Une fois octogénaire, vous toucherez un traitement moins élevé pour votre soutien et celui de votre épouse, bien que le revenu de la famille soit plus considérable. C'est une déchéance pour l'esprit de l'homme. L'homme en question est découragé devant cette façon d'agir de l'ère de l'ordinateur. Je me borne à signaler la chose au secrétaire parlementaire.

Je plaide ce soir en faveur surtout de deux exemptions plus élevées, pour deux raisons différentes. Dans les lettres que je reçois, comme dans celles que reçoivent les autres députés j'imagine, on dit que la réforme fiscale

devrait prévoir des exemptions plus considérables dans le cas des gens à revenu fixe, notamment les pensionnés de la vieillesse. Il n'y a aucun doute là-dessus, d'après moi. Neuf lettres sur dix dans mon courrier disent la même chose. La dixième traite ordinairement d'un sujet ésotérique comme la plus-value de capital. Si mon expérience vaut quelque chose, et j'ai raison de le croire, c'est là-dessus que le ministre devra exercer son attention le 18 juin ou nous assisterons à une sorte de révolution de la part des vieillards du pays. Il faut réduire les impôts dans le cas des gens à la retraite dont le revenu est fixe. Cela peut se faire de bien des façons. On pourrait augmenter les exemptions pour tout le monde. J'ai déjà apporté des arguments à ce sujet, et je le signale simplement en passant car je devrai bientôt terminer, il devrait y avoir corrélation tout à faire judicieuse entre l'augmentation des exemptions et le seuil de la pauvreté, probablement une double exemption pour chaque personne.

● (10.20 p.m.)

En deuxième lieu, nous devrions accorder une exemption plus élevée aux vieillards, mettons \$1,000 au lieu de \$500, car ils ont des dépenses propres à leur âge. Ils doivent dépenser pour des médicaments, des aliments diététiques, du mobilier et un logement, car certains d'entre eux sont paraplégiques et ne peuvent vivre à l'étage. Il faut se souvenir de ces deux facteurs.

En troisième et dernier lieu, il devrait peut-être y avoir les deux, soit une exemption générale et une exemption supplémentaire pour les vieillards pensionnés. Je confie cette question au secrétaire parlementaire qui, je le sais, rapportera mes propos au ministre des Finances. En résumé, car pour tout dire je m'intéresse aux vieillards parce qu'ils ont des frais supplémentaires et ne peuvent riposter contre l'inflation, j'espère que le 18 juin, lorsque le ministre des Finances prendra la parole dans une Chambre moins vide qu'elle ne l'est actuellement, apportera de bonnes nouvelles à nos gens âgés.

M. P. M. Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le député sait fort bien qu'il est impossible de discuter actuellement du fond du prochain budget. On a présenté des instances dans ce sens et le ministre connaît toutes les opinions exprimées à ce sujet, y compris celle du député. Je regrette de ne pouvoir donner de réponse plus approfondie en ce moment.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 25.)